

AVIS DES SOCIÉTÉS

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

SOCIETE TUNISIENNE D'ASSURANCES ET DE REASSURANCES -STAR

Siège social : Square Avenue de Paris 1080 Tunis Cedex, BP.667

La société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances STAR publie, ci-dessous, ses états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2022 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 18 Mai 2023 Ces états sont accompagnés du rapport des commissaires aux comptes : **M Mohamed Hedi KAMMOUN** (ECC MAZARAS) et **Mme Selma LANGAR** (LA GENERALE D'AUDIT ET CONSEIL).

Bilan Consolidé au 31/12/2022

(chiffres arrondis en dinars)

ACTIF DU BILAN	31/12/2022			au 31/12/2021
	brut	amortissements et provisions:	net	net
AC1 Actifs incorporels				
AC12 Concessions, brevets, licences, marques	20 660 180	14 186 504	6 473 676	5 031 202
AC13 Fonds commercial	0	0	0	0
	20 660 180	14 186 504	6 473 676	5 031 202
AC2 Actifs corporels d'exploitation				
AC21 Installations techniques et machines	19 352 813	15 423 615	3 929 198	4 817 561
AC22 Autres installations, outillage et mobilier	3 611 040	3 040 166	570 874	717 357
	22 963 853	18 463 781	4 500 072	5 534 918
AC3 Placements				
AC31 Terrains et constructions	96 900 150	7 014 019	89 886 131	43 185 514
AC311 Terrains et constructions d'exploitation	19 182 687	4 863 708	14 318 979	23 486 824
AC312 Terrains et constructions hors exploitation	77 717 463	2 150 311	75 567 152	19 698 690
AC32 Placements dans les entreprises liées et participations	117 181 707	24 103 842	93 077 865	93 302 450
AC323 Parts dans les entreprises avec un lien de participation	117 181 707	24 103 842	93 077 865	93 302 450
AC33 Autres placements financiers	868 593 477	7 196 967	861 396 510	775 526 057
AC331 Actions, autres titres à revenu variable	32 168 957	5 757 676	26 411 281	26 783 653
AC332 Obligations et autres titres à revenu fixe	816 674 452	650 502	816 023 950	731 957 450
AC334 Autres prêts	13 889 269	28 976	13 860 293	13 965 559
AC336 Autres	5 860 799	759 813	5 100 986	2 819 395
AC34 Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes	4 769 199	0	4 769 199	4 807 395
	1 087 444 533	38 314 828	1 049 129 705	916 821 417
AC5 Part des réassureurs dans les provisions techniques				
AC510 Provision pour primes non acquises	14 283 946		14 283 946	10 828 524
AC530 Provision pour sinistres (vie)	1 596 686		1 596 686	241 887
AC531 Provision pour sinistres (non vie)	61 610 448		61 610 448	64 398 984
AC541 Provision pour participation aux bénéficiaires et ristournes (non vie)	2 614 364		2 614 364	4 275 770
	80 105 444	0	80 105 444	79 745 165
AC6 Créances				
AC61 Créances nées d'opérations d'assurance directe	223 357 429	66 734 352	156 623 077	147 282 167
AC611 Primes acquises et non émises	22 011 767	0	22 011 767	20 077 328
AC612 Autres créances nées d'opération d'assurance directe	159 307 850	60 923 646	98 384 204	91 817 119
AC613 Créances indemnisées subrogées à l'entreprise d'assurance	42 037 812	5 810 706	36 227 106	35 387 720
AC62 Créances nées d'opérations de réassurance	19 916 233	7 004 529	12 911 704	11 135 943
AC63 Autres créances	55 880 407	1 470 405	54 410 002	39 543 029
AC631 Personnel	1 244 930	50 296	1 194 634	1 184 525
AC632 Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	51 524 477		51 524 477	36 182 722
AC633 Débiteurs divers	3 111 000	1 420 109	1 690 891	2 175 782
	299 154 069	75 209 286	223 944 783	197 961 138
AC7 Autres éléments d'actif				
AC71 Avoirs en banque, CCP, chèques et caisse	8 862 738	125 925	8 736 813	97 625 459
AC72 Charges reportées	18 785 172	0	18 785 172	18 069 351
AC721 Frais d'acquisition reportés	18 340 473	0	18 340 473	17 962 243
AC722 Autres charges à répartir	444 699	0	444 699	107 108
AC73 Comptes de régularisation Actif	47 730 164	0	47 730 164	37 933 315
AC731 Intérêts et loyers acquis non échus	45 976 270	0	45 976 270	36 209 863
AC732 Estimations de réassurance	503 198	0	503 198	439 332
AC733 Autres comptes de régularisation	1 250 696	0	1 250 696	1 284 120
AC74 Ecart de conversion	1 937 794	0	1 937 794	1 993 494
	77 315 868	125 925	77 189 943	155 621 618
Total de l'actif	1 587 643 947	146 300 324	1 441 343 623	1 360 715 457

Bilan Consolidé au 31/12/2022

(chiffres arrondis en dinars)

CAPITAUX PROPRES ET LE PASSIF	31/12/2022	31/12/2021
CAPITAUX PROPRES:		
CP1 Capital social ou fonds équivalent	23 076 930	23 076 930
CP2- Réserves consolidées	347 883 613	335 510 084
Total capitaux propres avant résultat de l'exercice	370 960 543	358 587 014
CP6 Résultat consolidé de l'exercice	29 341 890	21 055 608
Total capitaux propres consolidés	400 302 433	379 642 622
IMCP- Intérêts minoritaires dans les capitaux propres	70	60
CP6"- Part des minoritaires dans les résultats consolidés	68	0
Total des intérêts minoritaires	138	60
Total capitaux propres avant affectation	400 302 571	379 642 682
PASSIF:		
PA1 Autres passifs financiers		
PA13 Emprunts	15 000 000	0
	15 000 000	0
PA2 Provisions pour autres risques et charges		
PA23 Autres provisions	10 882 975	7 788 700
	10 882 975	7 788 700
PA3 Provisions techniques brutes		
PA310 Provision pour primes non acquises	112 084 222	107 487 095
PA320 Provision d'assurance vie	77 149 646	68 255 767
PA330 Provision pour sinistres (vie)	30 162 491	27 832 331
PA331 Provision pour sinistres (non vie)	634 989 124	622 186 260
PA340 Provisions pour participations aux bénéficiaires et ristournes (vie)	600 328	243 587
PA341 (non vie)	10 898 769	11 067 951
PA361 Autres provisions techniques (non vie)	18 764 808	15 276 289
	884 649 388	852 349 281
PA5 Dettes pour dépôts en espèces reçus des cessionnaires		
	27 388 504	20 206 533
PA6 Autres dettes		
PA61 Dettes nées d'opérations d'assurance directe	23 146 486	22 412 291
PA62 Dettes nées d'opérations de réassurance	10 179 227	10 739 338
PA63 Autres dettes	35 777 923	35 468 394
PA631 Dépôts et cautionnements reçus	6 305 317	6 129 506
PA632 Personnel	11 579 243	10 319 712
PA633		
PA634 Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	7 729 134	9 178 977
Créditeurs divers	10 164 229	9 840 199
	69 103 636	68 620 024
PA7 Autres passifs		
PA71 Comptes de régularisation Passif		
PA710 Report de commissions reçues des réassureurs	2 048 694	0
PA711 Estimations de réassurance	0	0
PA712 Autres comptes de régularisation Passif	28 460 123	28 767 508
PA72 Ecart de conversion		
	3 507 733	3 340 729
	34 016 550	32 108 237
Total du Passif	1 041 041 053	981 072 774
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DU PASSIF	1 441 343 624	1 360 715 457

L'état de résultat technique de l'assurance non-vie consolidé arrêté au 31/12/2022

(chiffres arrondis en dinars)

		<u>Opérations brutes</u> <u>31/12/2022</u>	<u>Cessions et/ou</u> <u>rétrocessions</u> <u>31/12/2022</u>	<u>Opérations nettes</u> <u>31/12/2022</u>	<u>Opérations nettes</u> <u>31/12/2021</u>
PRNV1	Primes acquises				
PRNV11	Primes émises et acceptées	347 453 417	38 896 782	308 556 635	295 589 696
PRNV12	Variation de la provision pour primes non acquises	-4 597 127	-3 455 422	-1 141 705	1 379 496
		342 856 290	35 441 360	307 414 930	296 969 191
PRNT3	Produits de placements alloués, transférés de l'état de résultat	61 122 960	0	61 122 960	48 265 380
PRNV2	Autres produits techniques	544 752	0	544 752	541 681
CHNV1	Charge de sinistres				
CHNV11	Montants payés	282 598 490	-6 801 734	275 796 756	251 613 485
CHNV12	Variation de la provision pour sinistres	12 802 864	2 788 535	15 591 399	17 119 747
		295 401 354	-4 013 199	291 388 155	268 733 232
CHNV2	Variation des autres provisions techniques	3 488 519	0	3 488 519	-616 549
CHNV3	Participation aux bénéfiques et ristournes	5 941 687	-1 079 780	7 021 467	5 827 500
CHNV4	Frais d'exploitation				
CHNV41	Frais d'acquisition	51 378 191	0	51 378 191	49 447 027
CHNV42	Variation du montant des frais d'acquisition reportés	-378 230	0	-378 230	385 734
CHNV43	Frais d'administration commissions reçues	20 656 999	0	20 656 999	27 825 925
CHNV44	des réassureurs	0	6 441 585	6 441 585	9 331 139
		71 656 960	6 441 585	65 215 375	68 327 547
CHNV5	Autres charges techniques	13 043 114	0	13 043 114	10 480 807
CHNV6	Variation de la provision pour égalisation et équilibrage	0	0	0	0
RTNV	résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance non vie	14 992 368	26 066 356	-11 073 988	-6 976 284

L'état de résultat technique de l'assurance vie consolidé arrêté au 31/12/2022

(chiffres arrondis en dinars)

	Notes:	Opérations brutes	cessions et/ou	Opérations nettes	Opérations nettes
		31/12/2022	rétrocessions	31/12/2022	31/12/2021
		31/12/2022			
PRV1 Primes					
PRV11 Primes émises et acceptées	+	38 744 706	2 613 848	36 130 858	33 621 242
PRV2 Produits de placements					
PRV21 Revenus des placements	+	8 158 721	0	8 158 721	7 367 022
PRV22 Produits des autres placements	+				
		8 158 721	0	8 158 721	7 367 022
Reprise de corrections de valeur sur placements	+	0	0	0	0
PRV23 Profits provenant de la réalisation des placements et de change	+	236 402	0	236 402	246 483
PRV24		236 402	0	236 402	246 483
PRV4 Autres produits techniques	+	1 773	0	1 773	0
CHV1 Charge de sinistres					0
CHV11 Montants payés	-	14 234 412	-1 780 037	12 454 375	12 585 371
CHV12 Variation de la provision pour sinistres	./-	2 330 161	-1 354 798	975 363	6 287 211
		16 564 573	-3 134 835	13 429 738	18 872 582
CHV2 Variation des autres provisions techniques					
CHV21 Provision d'assurance vie	./-	8 893 880	0	8 893 880	8 853 352
		8 893 880	0	8 893 880	8 853 352
CHV3 Participation aux bénéfices et ristournes		356 740		356 740	81 982
CHV4 Frais d'exploitation					
CHV41 Frais d'acquisition	-	6 867 938	0	6 867 938	6 588 040
Variation du montant des frais d'acquisition reportés	./-	0	0	0	0
CHV42		0	0	0	0
CHV43 Frais d'administration	-	320 362	0	320 362	1 809 748
CHV44 commissions reçues des réassureurs	+	0	378	378	325
		7 188 300	378	7 187 922	8 397 462
CHV5 Autres charges techniques	-	609 958	0	609 958	665 792
CHV9 Charges de placements					
Charges de gestion des placements, y compris les charges d'intérêt	-	53 057	0	53 057	1 091 584
CHV91		53 057	0	53 057	1 091 584
CHV92 Correction de valeur sur placements	-	0	0	0	0
CHV93 Pertes provenant de la réalisation des placements	-	0	0	0	0
		53 057	0	53 057	1 091 584
CHV10 Moins values non réalisées sur placements	-	0	0	0	0
Produits de placements alloués, transférés CHNT2 à l'état de résultat	-				
Sous total (résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance vie)		13 475 094	-521 365	13 996 459	3 271 993

L'état de résultat consolidé arrêté au 31/12/2022

(chiffres arrondis en dinars)

		<u>31/12/2022</u>	<u>31/12/2021</u>
RTNV	Résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance non vie	-11 073 988	-6 976 284
RTV	Résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance vie	13 996 459	3 271 993
PRNT1	Produits des placements (assurance et/ou réassurance non vie)		
PRNT11	Revenus des placements	84 691 098	83 777 614
PRNT12	Produits des autres placements	84 691 098	83 777 614
PRNT13	Reprise de corrections de valeur sur placements	26 356 820	22 910 420
PRNT14	Profits provenant de la réalisation des placements	4 871 260	2 881 878
		31 228 080	25 792 298
CHNT1	Charges des placements (assurance et/ou réassurance non vie)		
CHNT11	Charges de gestion des placements, y compris les charges d'intérêt	1 546 468	9 143 399
CHNT12	Correction de valeur sur placements	23 084 552	26 949 283
CHNT13	Pertes provenant de la réalisation des placements	973 581	2 319 078
		25 604 601	38 411 759
CHNT2	Produits des placements alloués, transférés à l'état de résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance non vie	61 122 960	48 265 380
PRNT2	Autres produits non techniques	2 466 512	5 272 801
PRNT7	Produits des autres activités	846 584	
CHNT3	Autres charges non techniques	4 684 460	2 582 383
CHNT7	charges des autres activités	580 399	
	Résultat provenant des activités ordinaires	30 162 325	21 878 900
CHNT4	Impôts sur le résultat	819 867	817 991
	Résultat provenant des activités ordinaires après impôts	29 342 458	21 060 908
PRNT4	Gains extraordinaires	+	
CHNT5	Pertes extraordinaires	500	5 300
	Résultat extraordinaire	-500	-5 300
	Résultat net de l'exercice	29 341 958	21 055 608
CHNT6/PRN	Effet des modifications comptables (nets d'impôt)		
	Résultat net de l'exercice après modifications comptables	29 341 958	21 055 608
	Part du groupe dans le résultat consolidé	29 341 890	21 055 608
	Part des minoritaires dans le résultat consolidé	68	0

TABLEAU DES ENGAGEMENTS RECUS ET DONNES CONSOLIDE

AU 31/12/2022

(chiffres arrondis en dinars)

	Au 31/12/2022	Au 31/12/2021
<u>Engagements reçus</u>		
cautions reçues	3 537 454	3 646 227
cautions agents généraux	4 035 000	2 575 000
TOTAL	7 572 454	6 221 227
<u>Engagements données</u>		
cautions données	4 781 136	4 935 883
titres et actifs acquis avec engagement de revente	332 800	332 800
TOTAL	5 113 936	5 268 683

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE AU 31/12/2022

(chiffres arrondis en dinars)

Désignation	AU 31/12/2022	AU 31/12/2021
Flux de trésorerie liés à l'exploitation		
Encaissements des primes reçues des assurés	403 393 459	387 677 788
Sommes versées pour paiement des sinistres	-262 983 274	-247 982 329
Encaissements des primes reçues (acceptation)	932 791	1 043 128
Sommes versées pour paiement des sinistres (acceptation)	-117 265	-140 390
Commissions versés sur les acceptations	-255 642	-278 400
Décaissements des primes pour les cessions	-40 870 908	-36 740 656
Encaissements des sinistres pour les cessions	8 212 748	18 361 031
Commissions reçues sur les acceptations	9 952 773	7 987 905
Commissions versées aux intermédiaires	-40 717 108	-38 727 871
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	-33 177 289	-33 846 236
Variation des dépôts auprès des cédantes	0	0
Variation des espèces reçus des cessionnaires	4 004 179	1 028 867
Décaissements liés à l'acquisition de placements financiers	-122 975 019	-117 134 934
Encaissements liés à la cession de placements financiers	55 806 601	115 779 479
Taxes et impôts versés au trésor	-74 969 837	-60 715 666
Produits financiers reçus	82 669 786	89 125 877
Autres mouvements	-37 133 032	-33 035 268
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	-48 227 037	52 402 325
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Décaissement provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	-4 171 624	-1 844 875
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	30 337	0
Décaissements provenant de l'acquisition de terrains et constructions destinés à l'exploitation	-48 367 700	-20 054 035
Encaissements provenant de l'acquisition de terrains et constructions destinés à l'exploitation	815 000	580 000
Décaissements provenant de l'acquisition de placements auprès d'entreprises liés ou avec lien de participation	-54 874 867	0
	0	0
Encaissements provenant de la cession de placements auprès d'entreprises liés ou avec lien de participation	6 370 002	1 662 500
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement	-100 198 852	-19 656 410
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Encaissements suite à l'émission d'actions	68 030 000	5 000 000
Encaissements provenant des actionnaires	0	14 374 501
Dividendes et autres distributions	-8 366 832	-6 510 084
Flux de trésorerie affectés aux activités de financement	59 663 168	12 864 417
Variation de trésorerie	-88 762 721	45 610 332
Trésorerie au début de l'exercice	97 625 459	52 015 127
Trésorerie à la clôture de l'exercice	8 862 738	97 625 459

1- PRESENTATION DU GROUPE

Le Groupe « STAR » est composé au 31 Décembre 2022 d'une société mère « STAR Assurances » et deux sociétés filiales « La Lyre immobilière » et « L'Institut Africain des Assurances » sous contrôle exclusif.

Ci-dessus une présentation succincte des sociétés du groupe :

1 - STAR Assurances (société mère) :

La Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances (STAR) créée en décembre 1958 est une société anonyme dont l'objet est la pratique des opérations d'Assurances et de Réassurances.

Son capital social s'élève à 23 076 930 dinars divisé en 2 307 693 actions de 10 dinars chacune. Son siège social est au Square Avenue de Paris, Tunis.

La société est régie par le code des assurances promulgué par la loi N° 92-24 du 09 mars 1992, telle que complétée par la loi N° 94-10 du 31 janvier 1994, la loi N° 97- 24 du 28 avril 1997 et la loi N° 2002-37 du 1er avril 2002.

2 – La Lyre Immobilière :

La société « La Lyre Immobilière » créée au mois de juin 2021, est une Société anonyme ayant pour activité la promotion immobilière.

Son capital social s'élève à 30 923 860 DT divisé en 3 092 386 actions de 10 D chacune. Son siège social est au Square Avenue de Paris, Tunis.

3 – L'Institut Africain des Assurances :

L'Institut Africain des Assurances, créé au mois d'avril 2022, est une société à responsabilité limitée, filiale de la Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances STAR, ayant pour activité la formation continue.

Son capital social s'élève à 30 000 dinars divisé en 3 000 actions de 10 dinars chacune. Son siège social est à l'Avenue du Japon Monplaisir, Tunis.

2- PRINCIPES ET REFERENTIEL COMPTABLES

Les états financiers consolidés du Groupe STAR Assurances sont établis conformément aux règles et aux principes comptables édictés par la loi n° 96-112 du 30-12-1996 relative au système comptable des entreprises et par les Normes Comptables Tunisiennes relatives notamment aux opérations spécifiques aux entreprises d'assurance et/ ou de réassurance et à la consolidation des états financiers (NCT 35, 36, 37).

3- PERIMETRE ET METHODE DE CONSOLIDATION

La consolidation des comptes permet de présenter le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'ensemble constitué par une société consolidante (STAR assurances) et ses filiales (La Lyre Immobilière et L'Institut Africain des Assurances) comme si elles ne formaient qu'une seule entité.

L'intégration globale est la méthode retenue pour consolider les comptes du groupe **STAR Assurances**, elle consiste à :

- Intégrer dans les comptes de l'entreprise « consolidante » l'intégralité des éléments des comptes de l'entreprise consolidée, après retraitements éventuels ; tant au niveau des comptes de bilan qu'au niveau des comptes de résultats.
- Répartir les capitaux propres et le résultat entre les intérêts de l'entreprise « consolidante » et les intérêts des actionnaires dits « intérêts minoritaires »
- Eliminer les opérations et comptes entre l'entreprise intégrée globalement et l'entreprise consolidée.

Le choix des sociétés à retenir dans le périmètre de consolidation est déterminé par la nature et l'importance des liens qui les rattachent directement ou indirectement à la société mère.

Pour l'établissement des comptes consolidés du Groupe STAR Assurances, les sociétés retenues sont :

- **La Société mère : STAR**
- **La société dépendante du Groupe : LA LYRE IMMOBILIERE**
- **La société dépendante du Groupe : L'Institut Africain des Assurances**

4- LES RETRAITEMENTS ET ELIMINATIONS

Les retraitements nécessaires à l'harmonisation des méthodes de comptabilisation et d'évaluation des sociétés sont effectués.

Les créances, les dettes et les engagements réciproques ainsi que les charges et produits réciproques sont éliminés.

L'effet sur le bilan, le hors bilan et l'état de résultat consolidés des opérations internes au groupe est éliminé.

5- LA DATE DE CLOTURE

Les états financiers consolidés sont établis à partir des comptes annuels individuels qui sont arrêtés au 31 décembre 2022 pour l'ensemble des sociétés du groupe.

6- COMPARABILITE DES COMPTES

Les méthodes d'évaluation adoptées pour l'arrêté des comptes de 2022 n'ont pas connu de changement par rapport à celles retenues pour l'arrêté des comptes du 2021.

7- NOTES SUR LE BILAN CONSOLIDE (les chiffres sont exprimés en DT : Dinars Tunisiens)

I-NOTES SUR L'ACTIF DU BILAN

❖ AC1 - Actifs incorporels

Les actifs incorporels totalisent au 31 Décembre 2022 une valeur comptable nette de 6 473 676 dinars contre 5 031 202 dinars au 31 Décembre 2021. Le détail de ce poste se présente comme suit :

Libellés	Valeur Brute au 31/12/2022	Amortissements au 31/12/2022	Valeur Nette au 31/12/2022	Valeur Nette au 31/12/2021
Droit au bail	41 000	41 000	-	-
Logiciels	20 515 930	14 042 254	6 473 676	5 031 202
Autres actifs	103 250	103 250	-	-
TOTAL	20 660 180	14 186 504	6 473 676	5 031 202

❖ AC2- Actifs corporels d'Exploitation

Les actifs corporels totalisent au 31 Décembre 2022 une valeur comptable nette de 4 500 072 dinars contre 5 534 918 dinars au 31 Décembre 2021. Le détail de ce poste se présente comme suit :

Libellés	Valeur Brute au 31/12/2022	Amortissements au 31/12/2022	Valeur Nette au 31/12/2022	Valeur Nette au 31/12/2021
Matériels de transport	848 363	688 379	159 983	265 675
MMB	3 608 194	3 039 319	568 875	717 357
AAI	10 899 967	8 093 388	2 806 579	3 265 598
Matériels Informatique	7 607 329	6 642 695	964 635	1 286 288
TOTAL	22 963 853	18 463 781	4 500 072	5 534 918

❖ AC3 - Placements

AC31- Placements Immobiliers

Les placements immobiliers totalisent à fin 2022 une valeur comptable nette de 89 886 131 dinars contre 43 185 514 dinars au 31 Décembre 2021. Le détail de ce poste se présente comme suit :

Libellés	Valeur Brute au 31/12/2022	Amortissements au 31/12/2022	Valeur Nette au 31/12/2022	Valeur Nette au 31/12/2021
Terrains STAR	9 042 706		9 042 706	11 863 299
Terrains Lyre Immobilière	35 328 657		35 328 657	10 041 596
Constructions STAR	16 589 579	6 993 026	9 596 553	15 970 812
Constructions Lyre Immobilière	35 620 908		35 620 908	5 012 500
Parts dans les sociétés à objet foncier	318 300	20 993	297 307	297 307
TOTAL	96 900 150	7 014 019	89 886 131	43 185 514

AC32- Placements dans les entreprises avec lien de participation

Ce poste présente un solde net de 93 077 865 dinars au 31/12/2022 contre 93 302 450 dinars au 31/12/2021 qui se détaille comme suit :

Libellés	31/12/2022	31/12/2021¹
Actions Cotées	72 522 975	72 522 975
Actions OPCVM	34 667 482	32 794 722
Actions Non Cotées	9 991 250	15 026 245
Valeur brute	117 181 707	120 343 942
Provisions	24 103 842	27 041 492
Valeur nette	93 077 865	93 302 450

¹ Retraité pour des raisons de comparabilité

AC33- Placements Financiers

AC331- Actions et autres titres à revenus variables :

Ce poste présente un solde net de 26 411 281 dinars au 31/12/2022 contre 26 783 653 dinars au 31/12/2021 qui se détaille comme suit :

Libellés	31/12/2022	31/12/2021
Actions Cotées	12 565 666	14 010 645
Actions OPCVM	16 126 850	16 058 509
Actions Non Cotées	2 519 166	2 519 166
Actions étrangères	957 274	957 274
Valeur brute	32 168 956	33 545 594
Provisions Actions	5 757 675	6 761 941
Valeur nette	26 411 281	26 783 653

AC332- Obligations et autres titres à revenus fixes :

Ce poste présente un solde net de 816 023 950 dinars au 31/12/2022 contre 731 957 450 dinars au 31/12/2021 qui se détaille comme suit :

Libellés	31/12/2022	31/12/2021
Emprunts obligataires	231 055 452	153 988 952
Emprunts indivis	150 000	150 000
Placements bons de trésor	378 000 000	340 000 000
Placements BTA	207 469 000	238 469 000
Valeur brute	816 674 452	732 607 952
Provisions obligations	650 502	650 502
Valeur nette	816 023 950	731 957 450

AC334 - Prêts

La rubrique « Prêts » présente un solde net de 13 860 293 dinars au 31/12/2022 contre 13 965 559 dinars au 31/12/2021 qui se détaille comme suit :

Libellés	31/12/2022	31/12/2021
Prêts au personnel	13 556 329	13 894 135
Prêts sur police vie	332 940	100 400
Valeur brute	13 889 269	13 994 535
Provisions	28 976	28 976
Valeur nette	13 860 293	13 965 559

AC336- Autres placements

La rubrique « Autres placements » présente un solde net de 5 100 986 dinars au 31/12/2022 contre 2 819 395 dinars au 31/12/2021 qui se détaille comme suit :

Libellés	31/12/2022	31/12/2021
Dépôt auprès de la TGT	5 825 611	3 061 681
Autres dépôts	35 188	35 188
Valeur brute	5 860 799	3 096 869
Provisions	-	759 813
Valeur nette	5 100 986	2 819 395

AC34- Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes

Cette rubrique englobe les dépôts prélevés à l'encontre de la STAR par les compagnies cédantes sur les affaires acceptées.

Libellés	31/12/2022	31/12/2021
Dépôts en garantie des PPNA	1 988 786	1 411 455
Dépôts en garantie des PSAP	2 780 413	3 395 940
TOTAL	4 769 199	4 807 395

❖ AC5 - Parts des réassureurs dans les provisions techniques :

Ce poste présente un solde au bilan de 80 105 444 dinars au 31/12/2022 contre 79 745 165 dinars au 31/12/2021.

Ce montant représente la quote-part des réserves techniques mise à la charge des réassureurs. Le détail de ce poste par nature de réserves se présente comme suit :

Libellés	31/12/2022	31/12/2021
Provision pour primes non acquises	14 283 946	10 828 524
Provision pour sinistres vie	1 596 686	241 887
Provision pour sinistres non-vie	61 610 448	64 398 984
Prov. pour part. des Ass. Aux bénéfiques	2 614 364	4 275 770
TOTAL	80 105 444	79 745 165

❖ AC6 – Créances

Les Créances totalisent au 31 Décembre 2022 une valeur comptable nette 223 944 783 dinars contre 197 961 138 dinars au 31 Décembre 2021. Le détail de ce poste se présente comme suit :

Libellés	Montant brut au 31/12/2022	Provision	Montant net au 31/12/2022	Montant net au 31/12/2021
AC61 Créances nées d'opérations d'assurances directe				
AC611 Primes acquises et non émises				
Primes acquises et non émises brutes	22 011 767		22 011 767	20 077 328
Primes à annuler	26 861 544		26 861 544	25 455 256
AC612 Créances nées d'opérations d'assurance directe	-4 849 777		-4 849 777	-5 377 928
	159 307 850	60 923 646	98 384 204	91 817 119
Créances sur les assurés et sur les intermédiaires	120 961 013	26 966 725	93 994 288	87 139 710
Créances contentieuses	21 238 224	19 018 810	2 219 414	475 104
Autres créances	17 108 613	14 938 111	2 170 502	4 202 305
	42 037 812	5 810 706	36 227 106	35 387 720
TOTAL	223 357 429	66 734 352	156 623 077	147 282 167
AC62 Créances nées d'opérations de réassurance				
Récessionnaires	174 429	59 116	115 312	192 858
Cédants	3 577 071	804 506	2 772 565	2 232 731
Cessionnaires	16 164 733	6 140 907	10 023 826	8 710 354
TOTAL	19 916 233	7 004 529	12 911 704	11 135 943
AC63 Autres Créances				
Personnel	1 244 930	50 296	1 194 634	1 184 525
Etat, orga. sécurité sociale	51 524 477		51 524 477	36 182 722
Autres débiteurs divers	3 111 000	1 420 109	4 531 109	2 175 782
TOTAL	55 880 407	1 470 405	54 410 002	39 543 029
TOTAL GENERAL	299 154 069	75 209 286	223 944 783	197 961 138

❖ AC7–Autres éléments d'actif

AC71 Avoirs en banque, CCP et Caisse :

Cette rubrique totalise au 31 Décembre 2022 une valeur comptable de 8 736 813 dinars contre 97 625 459 dinars au 31 Décembre 2021 et se détaille comme suit :

Libellés	31/12/2022	31/12/2021
Avoirs en banque	8 285 840	97 622 189
CCP	558 611	-10 988
Caisse	18 287	14 258
TOTAL	8 862 738	97 625 459
Provisions	125 925	0
Valeur nette	8 736 813	97 625 459

AC 72 Charges reportées

Cette rubrique totalise au 31 Décembre 2022 une valeur comptable de 18 785 172 dinars contre 18 069 351 dinars au 31 Décembre 2021 et se détaille comme suit :

Libellés	31/12/2022	31/12/2021
Frais d'acquisition reportés	18 340 473	17 962 243
Autres charges à répartir	444 699	107 108
TOTAL	18 785 172	18 069 351

AC 73 Comptes de régularisation Actif

Cette rubrique totalise au 31 Décembre 2022 une valeur de 47 730 164 dinars contre 37 933 315 dinars au 31 Décembre 2021 et se détaille comme suit :

Libellés	31/12/2022	31/12/2021
Intérêts et loyers acquis non échus	45 976 270	36 209 863
Estimation de réassurance	503 198	439 332
Charges constatées d'avance	572 242	554 020
Autres produits à recevoir	12 000	16 355
Commissions à recevoir	666 454	713 745
TOTAL	47 730 164	37 933 315

2 - NOTES SUR LES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS DU BILAN

❖ CP- Capitaux propres

Les capitaux propres avant affectation du résultat de l'Exercice 2022 ont atteint 400 302 571 dinars fin 2022 contre 379 642 682 dinars fin 2021 soit une augmentation de 20 659 889 dinars ainsi détaillée :

	Solde au 31.12.2022	Solde au 31.12.2021
Capital	23 076 930	23 076 930
Réserves consolidées	347 883 613	335 510 084
Résultat consolidé	29 341 890	21 055 608
Total capitaux propres groupe	400 302 433	379 642 622
Part des minoritaires dans les capitaux propres	70	60
Part des minoritaires dans le résultat	68	0
Total capitaux propres et intérêts minoritaires	400 302 571	379 642 682

1-1 Réserves consolidées

Les réserves consolidées se détaillent comme suit :

	Montant au 31/12/2022	Montant au 31/12/2021
Primes liées au capital	126 623 070	126 623 070
Réserves Légales	2 307 693	2 307 693
Autres réserves	44 151 705	43 410 705
Résultats reportés	174 801 145	163 168 616
TOTAL	347 883 613	335 510 084

1-2 Intérêts minoritaires dans les capitaux propres

Les intérêts minoritaires dans les capitaux propres s'élèvent au 31/12/2022 à 70 dinars contre 60 dinars au 31/12/2021.

1-3 Contribution dans les réserves et le résultat du groupe

Sociétés	Contribution dans le résultat consolidé	Contribution dans les réserves groupe
STAR	29 136 827	347 883 613
La Lyre SA	0	0
IAA	205 063	0
Total	29 341 890	347 883 613

❖ PA1-Autres passifs financiers :

Cette rubrique totalise au 31 décembre 2022 une valeur comptable de 15 000 000 dinars correspond à l'emprunt de la société « la lyre immobilière »

❖ PA2- Provision pour risques et charges :

Les provisions pour risques et charges s'élèvent au 31/12/2022 à 10 882 975 dinars et représentent des provisions pour risque fiscal, provision pour litiges et une provision pour indemnité de départ à la retraite.

❖ P3- Provisions techniques brutes

Les provisions techniques brutes s'élèvent au 31/12/2022 à 884 649 388 dinars contre 852 349 281 dinars au 31 Décembre 2021 et se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2022	31/12/2021
Prov. pour primes non acquises	112 084 222	107 487 095
Prov. Mathématiques Vie	77 149 646	68 255 767
Prov. pour Sinistres à Payer Vie	30 162 491	27 832 331
Prov. pour Sinistres à Payer non-Vie	634 989 124	622 186 260
Prov. Mathématiques des Rentes	9 126 894	9 651 053
Prov.p/ Part. Des Ass. aux Bénéfices Vie	600 328	243 587
Prov.p/ Part. Des Ass. aux Bénéfices et aux ristournes non-Vie	10 898 769	11 067 951
Prov pour risques en cours	9 637 914	5 625 237
TOTAL	884 649 388	852 349 281

❖ PA5 Dettes pour dépôts en espèces reçus des cessionnaires

Cette rubrique totalise au 31 décembre 2022 une valeur comptable de 27 388 504 dinars contre 20 206 533 au 31 Décembre 2021 et se détaille comme suit :

Libellés	31/12/2022	31/12/2021
Dépôts en garantie des PPNA	6 111 141	5 926 933
Dépôts en garantie des PSAP	21 277 363	14 279 600
TOTAL	27 388 504	20 206 533

❖ PA6 Autres dettes

Les autres dettes totalisent au 31 Décembre 2022 une valeur comptable de 69 103 636 dinars contre 68 620 024 dinars au 31 Décembre 2021. Le détail de ce poste se présente comme suit :

PA61- Dettes nées d'opérations d'assurance directe

Désignation	31/12/2022	31/12/2021
Siège ,agents d'assurances et succursales	12 704 620	7 841 693
Autres Créditeurs	10 441 866	14 570 598
TOTAL	23 146 486	22 412 291

PA62- Dettes nées d'opérations de réassurance

Désignation	31/12/2022	31/12/2021
Rétrocessionnaires	404 803	363 999
Cédants	2 314 990	2 509 110
Cessionnaires	7 459 434	7 866 229
TOTAL	10 179 227	10 739 338

PA63- Autres dettes

Désignation	31/12/2022	31/12/2021
Dépôts et cautionnements reçus	6 305 317	6 129 506
Personnel	11 579 243	10 319 712
Etat, Organisme de sécurité sociale	7 729 134	9 178 977
Autres Créditeurs divers	10 164 229	9 840 199
TOTAL	35 777 923	35 468 394

❖ PA7 Autres passifs

PA710- report de commissions reçues des réassureurs :

Ce poste présente un solde de 2 048 694 dinars au 31/12/2022.

PA712- Autres comptes de régularisation passif :

Ce poste présente un solde de 28 460 123 dinars au 31/12/2022 contre 28 767 508 dinars au 31/12/2021 qui se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2022	31/12/2021
Charges à payer	11 590 176	9 885 034
Produits perçus ou comptabilisés d'avance	262 479	92 543
Intérêts de retard des traites	416 372	416 373
Intérêts sur les cautions	512 206	473 159
Différence sur les prix de remboursements à percevoir	15 678 890	17 900 399
TOTAL	28 460 123	28 767 508

9 -NOTES SUR LES ETATS DE RESULTAT

1- Etat de résultat consolidé

L'état de résultat consolidé du groupe STAR Assurances est équivalent à l'état de résultat de la société mère STAR Assurances et l'état de résultat de l'IAA car la société « La Lyre Immobilière » a opté pour la capitalisation des charges de l'exercice courant vu que la société est encore en période de pré exploitation et ce en application des dispositions de la norme comptable tunisienne n°10 du système comptable des entreprises « Les charges reportées ».

1- Détail du résultat consolidé

Libellés	STAR	La LYRE Immobilière	L'IAA	Ecritures d'élimination	Groupe STAR 31/12/2022
Résultat technique non-vie	- 9 155 574			- - 1 918 415	- 11 073 988
Résultat technique vie	13 996 459			- -	13 996 459
Produits nets des placements	30 101 602			- - 909 985	29 191 617
Autres produits non techniques	2 466 512	610 827	235 759		3 313 098
Autres charges non techniques	- 4 684 460	- 610 827	- 30 228	60 655	- 5 264 860
Résultat provenant des activités ordinaires	32 724 539	-	205 531	- 2 767 745	30 162 325
Impôts sur le résultat	- 819 467		- 400		- 819 867
Résultat provenant des activités ordinaires après impôts	31 905 072	-	205 131		29 342 458
Gains extraordinaires	-			-	-
Pertes extraordinaires	- 500				- 500
Résultat extraordinaire	- 500				- 500
Résultat net	31 904 572	-	205 131		29 341 958
Part du groupe dans le résultat consolidé	31 904 572	-	205 131		29 341 890
Part des minoritaires dans le résultat consolidé	-	-	-		68

2- Produits des autres activités

Filiales	31/12/2022
La Lyre immobilière	235 758
L'IAA	610 827
Total	PRNT7 846 585

3- Charges des autres activités

Filiales	31/12/2022
La Lyre immobilière	550 172
L'IAA	30 227
Total	CHNT7 580 399

10 -NOTE SUR L'ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

La méthode adoptée pour la présentation de l'état de flux de trésorerie consolidé est la méthode directe.

La trésorerie du groupe a atteint au 31/12/2022 un montant de 8 862 738 dinars contre 97 625 459 dinars au 31/12/2021, soit une variation négative de 88 762 721 dinars.

Les flux de trésorerie du groupe sont classés en flux utilisés dans les activités d'exploitation, d'investissement et de financement.

Les activités d'exploitation ont dégagé au cours de l'exercice 2022, un flux de trésorerie négatif de 48 227 037 dinars.

Les activités d'investissement ont dégagé au cours de l'exercice 2022, un flux de trésorerie négatif de 100 198 852 dinars.

L'activité de financement a dégagé, au cours de l'exercice 2022, un flux de trésorerie positif de 59 663 167 dinars.

Groupe STAR ASSURANCES
RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
Etats financiers consolidés- Exercice clos le 31 décembre 2022

Messieurs les actionnaires de « STAR ASSURANCES »,

I- Rapport sur les états financiers consolidés

1. Opinion sur les états financiers consolidés

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers consolidés du groupe « STAR ASSURANCES », qui comprennent le bilan au 31 décembre 2022, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Ces états financiers font ressortir des capitaux propres positifs de **400 302 433 dinars**, y compris le résultat bénéficiaire de l'exercice s'élevant à **29 341 890 dinars**.

A notre avis, les états financiers consolidés sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière du groupe STAR ASSURANCES, ainsi que des résultats de ses opérations et de ses flux de trésorerie pour l'exercice arrêté le 31 décembre 2022, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2. Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des Etats Financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des Etats Financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

3. Questions clés d'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées

dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation

de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons estimé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport.

a. Evaluation des provisions techniques :

Description du point clé de l'audit

Au 31 décembre 2022, les provisions techniques brutes totalisent un montant de 884 649 388 dinars au regard d'un total bilan de 1 441 343 624 dinars, ce qui représente 61% de ce dernier.

La composition détaillée de ces provisions est présentée au niveau de la note « PA3- Provisions Techniques brutes ».

Nous avons considéré que la comptabilisation de ces provisions est un point clé de l'audit en raison de leur importance significative par rapport au total bilan de la compagnie, de leur évaluation, le plus souvent basée sur des hypothèses, des estimations ou des appréciations et de l'influence qu'ils peuvent représenter dans l'appréciation du respect des deux ratios réglementaires du groupe.

Réponses d'audit apportées

Nous avons, à partir des entretiens avec la Direction et d'autres techniques de contrôle, pris connaissance et évalué les procédures mises en place par le groupe pour l'évaluation et la présentation des provisions techniques.

Nos travaux ont consisté également à :

- Evaluer le contrôle interne régissant le processus d'estimation des provisions techniques afin de s'assurer de la bonne conception et l'efficacité opérationnelle des contrôles clés,
- Apprécier le respect des dispositions légales et réglementaires applicables au groupe en matière des provisions technique notamment l'arrêté du Ministre de Finance du 27 février 2001, fixant la liste, le mode de calcul des provisions techniques et les conditions de leur représentation tel qu'il a été modifié par l'arrêté du Ministre des Finances du 28 mars 2005 et aux dispositions de la NCT 29 « Les provisions techniques dans les entreprises d'assurances et / ou de réassurance »,
- Apprécier le caractère raisonnable et approprié des hypothèses retenues par le groupe pour l'évaluation de ses engagements futurs,
- Faire appel à un actuaire inscrit sur le registre tenu par la Fédération Tunisienne des Sociétés d'Assurances ayant fait l'objet d'une acceptation préalable par le CGA afin d'évaluer les provisions techniques non-vie et vie de la Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances « STAR »,
- S'assurer de l'exhaustivité et de l'exactitude des provisions techniques ainsi que le bien fondé des méthodes d'évaluation appliquées par la compagnie, moyennant, entre autres, le recours aux travaux d'un actuaire,
- Analyser les tendances et corroborer les estimations moyennant le rapprochement entre les estimations historiques et les réalisations de la compagnie.

Par ailleurs, nous avons également apprécié le caractère approprié des informations présentées dans

la note aux états financiers « PA3-Provisions techniques brutes » relatives à la composition des provisions techniques.

b. Evaluation des Placements

Description du point clé de l'audit

Du fait de l'inversion de leur cycle de production, les Compagnies d'assurance sont tenues d'estimer les engagements contractuels qu'elles seront amenées à honorer et constituer des provisions techniques à due concurrence. A ce titre, les Compagnies d'assurance doivent constituer des placements pour un montant au moins égal aux provisions techniques.

Les placements sont évalués conformément à l'arrêté du ministre des Finances du 28 Mars 2005, modifiant l'arrêté du ministre des Finances du 27 Février 2001 fixant la liste, le mode de calcul des provisions techniques et les conditions de leur représentation.

Au 31 Décembre 2022, l'encours des placements s'élève à un montant brut de 1 087 444 532 dinars, les amortissements et les provisions y relatifs s'élèvent à 38 314 827 dinars, soit un montant net de 1 049 129 706 dinars, représentant 73% du total bilan.

Compte tenu de l'importance des placements par rapport au total bilan de la Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances « STAR », nous avons considéré l'évaluation des placements comme une question clé dans notre audit.

Réponses d'audit apportées

L'essentiel de nos travaux d'audit des placements financiers a consisté en la mise en œuvre des diligences suivantes :

- L'évaluation du contrôle interne régissant le processus d'évaluation des placements financiers afin de s'assurer de la bonne conception et l'efficacité opérationnelle des contrôles clés,
- La vérification de la prise en compte et de l'évaluation des placements conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre des finances du 27 Février 2001, fixant la liste, le mode de calcul des provisions techniques et les conditions de leur représentation tel qu'il a été modifié par l'arrêté du Ministre des Finances du 28 Mars 2005 et aux dispositions de la NC 31 « Les placements dans les entreprises d'assurance et / ou de réassurance »,
- L'examen des informations données par la Direction sur l'activité et les perspectives envisageables ainsi que les critères et les hypothèses retenues pour déterminer les valeurs d'usage des différents titres de participations et les provisions qui en résultent.

Les questions clés de l'audit ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

4. Rapport du conseil d'administration

La responsabilité du rapport du Conseil d'Administration incombe au Conseil d'Administration.

Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas au rapport du Conseil d'Administration et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes consolidés de la société dans le rapport du conseil d'administration avec les données figurant dans les états financiers consolidés.

Nos travaux consistent à lire le rapport du Conseil d'Administration et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport semble autrement comporter une anomalie significative.

Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport du Conseil d'Administration, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

5. Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité

d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe au conseil d'administration de surveiller le processus d'information financière du groupe.

6. Responsabilité de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier

prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit ;

- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu ;
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit ;
- Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

II. Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 266 du code de sociétés commerciales, nous avons procédé aux vérifications périodiques portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de consolidation du groupe. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place dudit système ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombent à la direction et au conseil d'administration de la société mère.

Tunis, le 27/04/2023

Les commissaires aux comptes

ECC MAZARS

Mohamed Hédi KAMMOUN

La Générale d'Audit et Conseil

Selma LANGAR